



**Dépann'familles**

ACTEUR DE LA PETITE ENFANCE ET DU HANDICAP EN ISÈRE

2, rue Henri Ding - 38000 GRENOBLE

Tél. : 04 76 46 87 27

Fax : 04 76 43 14 45

Service Petite Enfance :  
petite-enfance@depann-familles.fr

Service Handicap :  
handicap@depann-familles.fr

Permanence téléphonique du lundi au vendredi  
de 8h30 à 13h00

Répondeur l'après-midi  
(interrogé à 19h du lundi au dimanche sauf le samedi)



Association loi 1901 sans but lucratif  
SIRET : 382 439 321 00037  
Autorisation : n° d'agrément : R171111/A038/Q/284  
Déclaration : n° d'agrément : SAP 382439321






**Dépann'familles**

ACTEUR DE LA PETITE ENFANCE ET DU HANDICAP EN ISÈRE

### SERVICE PRESTATAIRE

#### NOTRE VOCATION :

-  Organiser la garde de vos enfants de 0 à 6 ans en urgence
-  Vous soutenir dans la garde de vos enfants en situation de handicap
-  Vous proposer une aide éducative pour vos enfants en situation de handicap

## **Dépann'Familles - Petite Enfance**

Un service de garde en urgence pour enfants de 0 à 6 ans à Grenoble et son agglomération.

Notre équipe intervient :


- Lorsque les parents doivent s'absenter impérativement (RDV urgent, hospitalisation),
- Lorsque l'enfant est malade, le temps qu'une autre solution soit mise en place,
- Lorsque la garde de l'enfant est défaillante pour une courte durée,
- Pour un entretien d'embauche, une reprise d'activité professionnelle,
- Pour des interventions en horaires atypiques.

## **Dépann'Familles Handicap**

Un service de garde d'enfants et adolescents de 0 à 20 ans, en situation de handicap, pour le département de l'Isère.

Notre équipe intervient :

- Pour parer aux imprévus du quotidien ou soulager les familles lors de situations difficiles,
- Afin que les parents s'autorisent à avoir un temps de répit,
- Pour permettre aux familles de préserver ou de retrouver une vie sociale,
- Lors d'un besoin d'assurer une garde occasionnelle, un samedi, un dimanche ou en soirée,
- En apportant un Accompagnement Educatif et un Soutien à la Famille (AESF),
- En proposant une réponse à un besoin lorsque l'enfant n'a pas de solution de prise en charge institutionnelle.

 **Dépann'Familles travaille en lien et en partenariat avec les acteurs sociaux et médico-sociaux de l'Isère.**

## **Comment ça marche ?**

1. Vous contactez le service par téléphone.
2. Le responsable du service vous renseigne sur les modalités d'intervention et les tarifs.
3. Il organise l'intervention en interne et reprend contact avec vous pour vous confirmer son déroulement.

## **Où et comment se passe l'intervention ?**

L'intervenant, formé et qualifié :

- garde l'enfant au domicile, avec la fratrie,
- peut aller chercher l'enfant dans l'établissement qui l'accueille (crèche, école, institution...),
- ou encore l'accompagner dans ses loisirs, sorties, rdv paramédicaux....

## **Quels sont nos tarifs ?**

Les tarifs de garde d'enfants sont calculés en fonction des revenus mensuels du foyer et des conventions signées avec les communes partenaires.

Les communes, la CAF, le département, la MDA, les entreprises, les associations peuvent participer aux financements par le biais de conventions ou d'aides personnalisées.

Vous pouvez nous régler en espèces, chèque ou CESU (format papier).

## **Vos avantages**

### **- PRESTATION D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (PAJE)**

Vous pouvez peut-être bénéficier de la PAJE (aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales concernant les gardes d'enfants).

### **- RÉDUCTION OU CRÉDIT D'IMPÔT**

L'avantage fiscal prend la forme d'une réduction ou d'un crédit d'impôt sur le revenu égal à 50 % des dépenses engagées pour des prestations de services à la personne dans la limite de 12 000 € par an.